Geoffroy Roux de Bézieux sur BFMTV : "Il faut un IRA européen"

Publié le 8 décembre 2022

Invité d'Apolline de Malherbe sur BFMTV, Geoffroy Roux de Bézieux a analysé l'impact de la crise énergétique sur l'économie. Il est également revenu sur la réforme des retraites et sur la polémique autour des permis de séjour pour les sans-papiers qui travaillent dans des secteurs en tension.

Impact de la crise énergétique sur l'économie

"*Ce ne sont pas forcément des fermetures d'usines, mais des productions qui sont en jeu*", a déclaré Geoffroy Roux de Bézieux. "*Je vais donner un exemple concret. Je parlais avec une entreprise de verre, la facture énergétique aujourd'hui est montée à 30 ou 35 % du prix de revient, et l'entreprise perd des marchés, face aux asiatiques. Partout on commence à voir des ralentissements de production. Il y a des gens qui sont couverts, qui ont un contrat a terme, donc le prix n'a pas augmenté, et puis il y a ceux qui ne sont pas couverts, ou en partie pas couverts, et enfin il y a des augmentations massives, qui font que dans certains cas, on n'est plus compétitif parce qu'on a augmenté les prix. (...) Il y a le risque que les marchés partent aux Etats-Unis, ou en Asie, parce qu'il faut comprendre que le prix de l'électricité est local contrairement au prix du pétrole qui était mondial.(...) Le contraste avec le prix de production aux Etats-Unis ou en Asie est saisissant. (...) Les Etats-Unis profitent de la situation géopolitique, « America First » n'a pas disparu avec Trump. Il faut aujourd'hui un IRA (Inflation Reduction Act) européen. (...) Il faut convaincre nos amis Allemands. (...)Le sujet de l'énergie est très complexe, il concerne des très grosses usines d'aluminium, mais aussi le boulanger du coin qui a une facture d'électricité qui explose. Au final, il va falloir augmenter les prix, ce qui va nourrir l'inflation.*"

Réforme des retraites

"*Nous on soutient le principe d'une réforme de la retraite et d'un allongement de la durée du travail*", déclare Geoffroy Roux de Bézieux, qui reconnaît toutefois qu'il "*y a toujours eu un mur contre cette réforme. On a fait le choix en 1945 d'une retraite par répartition, ce sont les actifs qui payent pour les retraités. La démographie fait que malheureusement on n'a pas tous fait quatre enfants et donc, au total, aujourd'hui 1,6 salarié par retraité. On sait à l'avance qu'il n y aura pas assez de salariés pour payer les retraites, donc il faut travailler plus longtemps, il faut le faire progressivement, en prenant en compte les gens qui ont travaillé avant 20 ans. (...) Il faut faire cette réforme pour financer le déficit des caisses de retraite. Le Conseil d Orientation des Retraites, dit qu'on est juste en dessous de 14 milliards. Et j'ajoute un point très important, on est un des rares pays occidentaux où l'espérance de vie en bonne santé continue d'augmenter, donc c'est une bonne nouvelle. Un autre point, nous avons demandé, cela n'a pas encore été retenu, que dans la réforme, on prenne en compte, la productivité, le temps de travail et le nombre de gens qui travaillent, donc il faut être capable de regarder le système tous les trois, quatre ans.*"

Régularisation des sans-papiers dans les métiers en tension

"*Ce que demande Thierry Marx, et on est d'accord avec cela, c'est que quelqu'un qui travaille légalement, qui a un titre de séjour qui vient à expiration, ne se retrouve pas du jour au lendemain, parce que son titre expire, dans une situation illégale. Il y a un autre débat qui est plus complexe autour de gens qui travaillent, beaucoup dans la restauration, mais aussi dans d'autres métiers, avec des faux papiers. Un employeur n'a pas les moyens, ni le droit de vérifier la légalité. Gérard Darmanin a prévu la possibilité de mettre cette vérification en place dans la prochaine*

loi immigration qui arrive en janvier. Par contre, ce qui n'est pas acceptable et qu'on condamne fermement, ce sont les sans-papiers, c'est-à-dire des gens qui travaillent au noir parce qu'ils sont exploités et sont à la merci de leur patron. Il y a des inspecteurs du travail pour cela."

>> Revoir l'émission sur le site de BFMTV